

Bécancour, le 26 septembre 2013

Deschailons-sur-St-Laurent

Fortierville

Madame Marie-Josée Harvey
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Lemieux

Manseau

Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour
Questions complémentaires du 23 septembre 2013 (DQ9, n^{os} 1 à 3

Parlsville

Madame,

Ste-Cécile-de-Lévrard

Nous vous acheminons les réponses aux questions adressées dans votre correspondance du 23 septembre dernier.

Ste-Françoise

Question 1

Avez-vous adopté un schéma de sécurité civile ?

Si oui, est-ce que le schéma a fait l'objet d'une consultation auprès de la population ?

Ste-Marie-de-Blandford

La MRC de Bécancour n'a pas adopté de schéma de sécurité civile.

Ste-Sophie-de-Lévrard

Question 2

Est-ce que, à titre d'autorité responsables du schéma de sécurité civile, vous avez diffusé sur votre territoire un résumé et des instructions relatives à sa consultation et sa reproduction ? (art.40 de la *Loi sur la sécurité civile*)

St-Pierre-les-Becquets

St-Sylvere

Ne s'applique pas puisque la MRC de Bécancour ne dispose pas d'un schéma de sécurité civile.

Ville de Bécancour

...2

Question 3

Comment avez-vous contribué à l'information des citoyens afin de les associer à l'atteinte des objectifs de la *Loi sur la sécurité civile*, notamment par la diffusion de conseils sur les mesures de protection qu'ils peuvent prendre en raison des risques de sinistre majeur ou mineur présents dans leur environnement et par la diffusion des mesures de protection mises en place par les autorités responsables de la sécurité civile ? (art. 55 de la *Loi sur la sécurité civile*).

Ne s'applique pas à la MRC de Bécancour puisque nous n'avons pas adopté de schéma de sécurité civile.

Veillez agréer, madame, mes meilleures salutations.



Julie Dumont,
Aménagiste